



MAYAK en Cotentin Non merci !
Le CRILAN s'oppose à l'overdose atomique de La Hague
Ni densification des piscines existantes Ni nouvelle piscine !

13 novembre 2021

Une enquête publique pour l'autorisation de retraiter de nouveaux combustibles provenant notamment de réacteurs étrangers à l'eau lourde ou au MOX est ouverte jusqu'au 17 novembre 2021.

Elle suit de près une autre enquête pour la densification des piscines C D E de la Hague. Il s'agit d'accroître de 30 % la quantité de matières dangereuses dans le même volume des piscines existantes en passant de 12000 tonnes à 15600 tonnes de combustibles usés en attente de retraitement. Le texte du dossier technique sur la densification est abondamment surligné de noir afin que le public ne puisse avoir connaissance des informations importantes.

C'est dans ces conditions que l'Etat nucléaire ose nous demander notre avis. Bien entendu nous nous abstiendrons.

Alors que l'usine UP3 est à l'arrêt forcé, à cause d'un évaporateur usé prématurément et que le nouvel évaporateur en construction ne devrait pas être opérationnel avant 2023... Une enquête publique est en cours dans certaines mairies et sur Internet.

L'enquête publique concerne un projet d'Orano pour densifier les paniers contenant les combustibles usés en attente de retraitement en piscines. Ces piscines arriveront à saturation en 2030 (c'était prévisible et dénoncé depuis plusieurs années par Greenpeace en CLI et nié par Orano).

Tant et si bien qu'en attente d'une hypothétique nouvelle piscine centrale EDF sur le site de la Hague prévue pour 2035, il faut faire de la place. S'ajoute que les capacités de traitement de l'usine deviennent insuffisantes ; et l'arrêt d'UP 3 ne va pas arranger les choses.

Le risque de criticité (réaction en chaîne) du fait de la réduction du pas (distance) d'entreposage, serait maîtrisé nous dit-on, par la réalisation de nouveaux paniers et création d'une chemise neutrophage, soit un alliage d'aluminium dopé au bore, en service dans des réacteurs américains.

On apprend également qu'une consultation concerne l'autorisation de retraiter de nouveaux combustibles provenant notamment de réacteurs étrangers à l'eau lourde et le mox.

Là encore le dossier en consultation nous dit que cela ne pose pas de problème et ne génère pas d'évolution notable des autorisations de rejet (qui sont déjà énormes).

Avoir à donner un avis sur chacune de ces opérations ne présente pas d'intérêt en lui-même, d'autant qu'on nous annonce déjà une nouvelle consultation publique sur la « nouvelle piscine centralisée ».

Le retraitement en cause

Les seules questions à poser sont à quoi sert le retraitement ? Est-ce que son intérêt vaut ses inconvénients ? Pour ces questions-là, nous ne sommes pas consultés !

Et pourtant une usine de retraitement des combustibles usagés c'est :

- Les plus grandes autorisations de rejets radioactifs du monde. A la Hague par exemple on rejette annuellement en tritium trois fois ce que le Japon envisage de rejeter à la mer en une fois avec l'eau de refroidissement chargée en tritium issue de l'accident de Fukushima.
- L'usine la plus polluante en gaz à effet de serre de Normandie, à cause notamment des chaudières au fuel lourd et des gaz réfrigérants. Si la production d'électricité d'origine nucléaire est peu émettrice de CO₂, ce n'est pas le cas de l'usine de la Hague.
- Un important besoin d'énergie électrique qui s'élève à 460 GWh par an et représente 70 % de la consommation énergétique totale; cette situation engage une importante sécurité dans la fourniture.
- Des rejets chimiques inimaginables, par exemple, les nitrates rejetés représentent l'équivalent d'une porcherie de 100 000 porcs (cf l'avis de l'Autorité Environnementale), au mépris de la convention OSPAR notamment. Cette convention devait entrer en application en 2020 et on vient d'apprendre que finalement, la mer attendra 2050 pour être débarrassée des pollutions chimiques et radiologiques ! Enfin peut-être, car cette convention n'étant pas contraignante, rien ne dit qu'elle ne soit repoussée encore après cette date. C'est dire le peu de cas que les dirigeants de la planète font de cette ressource pourtant vitale pour nous tous.
- Par les opérations de retraitement on multiplie le tonnage de déchets radioactifs, dont certains seront actifs pendant plusieurs millénaires et sans solution de stockage définitif. Les plus dangereux sont actuellement compactés ou liés à des verres puis entreposés à la Hague dont les capacités d'entreposage à 70 ans ont été doublées pour atteindre 50 000 colis.
- Par l'opération de retraitement on ne récupère véritablement qu'1% de la matière pour la valoriser : Le plutonium qui peut potentiellement concourir à la prolifération de l'arme nucléaire. Celle-ci est dorénavant interdite par l'ONU, même si la France refuse de ratifier le traité d'interdiction des armes nucléaires. Il est utilisé pour fabriquer le MOX (mélange d'uranium enrichi et de plutonium) spécialité française aggravant le risque de criticité dans les centrales EDF et celles des clients étrangers (le réacteur 3 de Fukushima en était chargé et une nouvelle livraison vient d'être envoyée au Japon par bateau il y a quelques jours). Il y a 4% de produits de fission à vie longue, vitrifiés et entreposés à la Hague, en attente de solution (qui ne sera peut-être jamais trouvée). Les 95% restant, sont de l'uranium issu de retraitement, soi-disant recyclable, selon la propagande d'ORANO, mais non recyclé à ce jour. Il est à nouveau envoyé en Russie et sans justification valable. L'uranium enrichi constituant le combustible provient toujours de l'extraction minière à l'étranger. L'indépendance énergétique de la France grâce au nucléaire, si souvent mise en avant, n'existe pas sauf à considérer que le Niger c'est la France par exemple. On nous objectera qu'un jour on pourra les recycler dans de nouveaux réacteurs de 4ème ou 5ème génération (bien trop tard face à l'urgence climatique en tout cas, car ces nouveaux réacteurs ne pourraient être opérationnels que dans cinquante ou cent ans).

Un Mayak en puissance

Comme on le voit on est très loin de la blanchisserie, surnommée ainsi par un ancien directeur de COGEMA la Hague à son époque et n'a rien de commun non plus avec une entreprise de recyclage de déchets domestiques.

Qu'on y songe.. :

- 15600 tonnes de combustibles usés en attente de retraitement et correspondent à plus de 100 cœurs de réacteurs nucléaires.
Demain ce seront 28500 tonnes de combustibles soit plus de 250 cœurs entreposés si les projets de densification et de création de nouvelles piscines aboutissent. Il s'agirait du presque triplement des tonnages actuels de 9700 tonnes.
- 60 à 80 tonnes de plutonium extraites des combustibles usés
- Des produits de fission hautement radioactifs en attente de vitrification et refroidis en permanence.
- Des déchets métalliques hautement radioactifs en attente de conditionnement.
- Un entreposage de colis de déchets vitrifiés et de déchets métalliques hautement radioactifs en attente de refroidissement. Un doublement des capacités d'entreposage en cours pour atteindre près de 50 000 colis. Ces déchets sont actuellement sans destination finale sûre à ce jour
- Des déchets radioactifs historiques difficiles à traiter : le silo 130 victime d'incendie dans les années 1980...
- Des écoulements radioactifs en dehors du site
- Et maintenant des rebuts de MOX issus des problèmes fabrication à l'usine Melox. Orano La Hague se propose de les conserver sur des racks dans une sorte de couloir, sans que les risques de criticité ne soit totalement écartés.

Au fil du temps, La Hague promise aujourd'hui aux labels de Géopark par l'Unesco et de « grand site » touristique, devient la plus grande concentration de déchets nucléaires au monde avec ses risques accrus d'accidents.

C'est le label Mayak du nom du centre russe de retraitement de déchets radioactifs qui explosa en 1957 dans l'Oural qui risque d'être décerné à La Hague si on n'y prend garde.

Au moment où les piscines d'entreposage, comme nous l'avons vu sont saturées au point de devoir reprendre tous les paniers existants pour les densifier en attente de la nouvelle piscine centralisée d'EDF. Rappelons que ces piscines existantes ne sont toujours pas protégées du risque de chute volontaire ou non d'avion...

A ce moment même, où la principale usine opérationnelle est contrainte à l'arrêt, aggravant ainsi la situation pour les piscines d'entreposage, il est impossible de savoir si une solution à l'usure arrivée à la limite de sécurité et constatée sur un évaporateur pourra être trouvée. Il est fort à craindre que l'ASN « autorité indépendante » ne pourra pas faire autrement que d'autoriser le redémarrage ; tant cet arrêt est dangereux pour l'ensemble de la filière.

D'autres risques sont également mis en exergue, comme la sécurité incendie à l'atelier de vitrification des produits de fission. L'ASN ne parvient pas à effectuer d'exercice inopiné et donc de vérifier l'opérationnalité des mesures prévues, à cause de l'obstruction têtue de la direction d'Orano. Les mesures préconisées sont reportées d'années en années pour des raisons budgétaires.

Qu'apprend-on ? Orano va dépenser plusieurs millions d'euros pour construire une ligne Maginot! Un mur d'enceinte de 5 kilomètres et de 5 mètres de haut ! Pourquoi ? Pour éviter les intrusions. Ceux qui connaissent l'usine savent que celle-ci est déjà bien protégée de l'extérieur. Les priorités en matière de sûreté sont bien surprenantes !

Les alternatives au retraitement

Lors du débat national sur le devenir des déchets radioactifs, les alternatives au retraitement n'ont pas fait l'objet de l'étude sérieuse qu'elles auraient mérité. L'option de stockage à sec et en subsurface des combustibles usés promue dans le monde par Orano n'est pas étudiée par EDF qui préfère se débarrasser de ses déchets à la Hague.

La difficile gestion de ces déchets nucléaires ultimes, justifierait que l'on cesse de les alimenter par les opérations de retraitement d'une part et d'autre part en sortant de l'électricité nucléaire le plus vite possible.

En terme économique et d'emploi, il n'est plus à démontrer que les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables, offrent davantage d'emplois qui de plus sont moins nocifs pour les travailleurs et la population.

En conclusion-

Mayak en Cotentin Non merci !

Une enquête publique pour l'autorisation de retraiter de nouveaux combustibles provenant notamment de réacteurs étrangers à l'eau lourde ou MOX est ouverte jusqu'au 17 novembre 2021.

Elle suit de près une autre enquête pour la densification des piscines C D E de la Hague pour d'accroître de 30 % les capacités d'entreposage de combustibles usés. En appui sur des dossiers aux lignes noircies, celle-ci ne faisait que confirmer des décisions déjà prises.

Ces enquêtes ne visent qu'à conforter la filière inutile du retraitement qui se révèle une impasse technique et financière avec son cortège de pollutions chimiques et radioactives dans l'air et dans le milieu marin.

Une telle concentration de matières radioactives les plus dangereuses sur un même site est scandaleuse d'autant qu'on nous annonce la construction de deux nouvelles piscines « centralisées » de 6500 tonnes chacune à la Hague. Déjà une concertation sur la première piscine va avoir lieu du 22 novembre 2021 au 18 février 2022.

Le CRILAN s'oppose à l'overdose atomique de La Hague qui passerait par la densification des piscines existantes, la création de nouvelles piscines et le traitement de combustibles hautement dangereux.

Pour ces raisons le CRILAN invite la population à boycotter l'enquête publique en cours et à s'opposer à ces projets dangereux pour notre région et au-delà.